

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

EST AUTORITÉ ORGANISATRICE DES TRANSPORTS SUR SON TERRITOIRE DE COMPÉTENCE*. ELLE DÉCIDE DONC DE L'ORGANISATION DE SON RÉSEAU :

- La mise en circulation / suspension des transports scolaires est décidée et communiquée aux parties prenantes par la Région Bourgogne-Franche-Comté.
- Toute adaptation nécessaire du réseau doit être communiquée à la Région Bourgogne-Franche-Comté via l'Unité Territoriale de Saône-et-Loire.

Toute consigne passée directement auprès des conducteurs ou des transporteurs n'aura aucune valeur contractuelle et ne pourra être appliquée.

* La Région n'assure pas le transport scolaire des élèves domiciliés et scolarisés au sein de la communauté urbaine Creusot-Montceau, des communautés d'agglomérations du Grand Châlon ; Mâconnais-Beaujolais Agglomération ; Beaune Côte et Sud et de la commune de Paray-le-Monial.

VOUS SOUHAITEZ DEMANDER LA CRÉATION, LE DÉPLACEMENT OU LA SUPPRESSION D'UN POINT D'ARRÊT, INFORMER LA RÉGION D'UNE ÉVOLUTION PÉRENNE DANS LE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ?

- ➔ Indiquez-le lors de l'enquête relative à la préparation du plan de transport pour la rentrée scolaire (de février à fin mars).
- ➔ À défaut, adressez un courrier à l'attention de la Région.

VOUS SOUHAITEZ INFORMER LA RÉGION D'UN ÉVÈNEMENT PONCTUEL SURVENU AU SEIN DE LA COMMUNE EN LIEN AVEC LES TRANSPORTS SCOLAIRES, DE TRAVAUX MODIFIANT LEURS ITINÉRAIRES, D'UNE DÉTÉRIORATION SUR LE MOBILIER (POTEAU ET ABRIBUS) ?

- ➔ Contactez l'Unité Territoriale de Saône-et-Loire par mail ou téléphone (72 h à l'avance si possible).

UNE FAMILLE VOUS SOLLICITE POUR OBTENIR UN RENSEIGNEMENT SUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES (INSCRIPTION, HORAIRES, CARTE DE TRANSPORT...)

- ➔ Invitez-la à se connecter sur le site internet :
www.bourgognefranchecomte.fr/transport-scolaire-saone-et-loire

POUR NOUS ÉCRIRE ET NOUS CONTACTER

**RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
ANTENNE DE MÂCON
DIRECTION DES MOBILITÉS ET DES INFRASTRUCTURES
UNITÉ TERRITORIALE DE SAÔNE-ET-LOIRE
CS 71320
1 AVENUE DE LA GARE
71020 MÂCON CEDEX 9**

Téléphone : 03 79 13 30 03 • Courriel : transports71@bourgognefranchecomte.fr

Sites internet : www.bourgognefranchecomte.fr, rubrique « Transports scolaires » • www.viamobigo.fr